



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2021

MASTER PRO



CSO

DU 22 AU 25 AVRIL 2021 – MARNES LA COQUETTE (92)

Période de qualification	Clôture
Du lundi 06 avril 2020 au dimanche 04 avril 2021 Liste de qualification arrêtée au vendredi 09 avril 2021	Lundi 12 avril 2021

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3
Dotations FFE	6
Prix	6

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de CSO, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Un cavalier ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'événement.
 Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'événement.
 Chaque cavalier engage un seul cheval.

Le changement de cheval règlementaire est autorisé.

Pour toutes les étapes des Championnats, en cas de forfait d'un couple cavalier/cheval ou d'un cheval, il ne sera pas fait appel au suivant.

Des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.
 Le logement des chevaux sur place est obligatoire.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou **d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.**

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER & EQUIDES

CHAMPIONNATS	LFC	EQUIDES
Pro Elite	Pro	8 ans & plus
Critérium de France Pro 1		8 ans & plus
Pro 2		7 ans & plus
Pro 3		

EPREUVE	JOUR	LFC	PARTICULARITES	EQUIDES
Master 8 ans *	Samedi & dimanche	Pro	- Réservé aux cavaliers engagés et partants sur le du Championnat de France Pro Elite - 1 cheval par cavalier	8 ans
Master 7 ans**	Jeudi & vendredi		- Réservé aux cavaliers engagés et partants sur le Championnat de France Pro 1 / Pro Elite - 1 cheval par cavalier	7 ans

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CAVALIER

A partir de la liste couple du classement permanent, sont extraites toutes les performances en Grand Prix et vitesse* en épreuve Nationale **dans l'indice** ou CSI de hauteur équivalente.

**Prises en compte des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} quart.*

Détails des règles de calcul du classement permanent à l'article 3.2 du règlement général des compétitions 2021.

CHAMPIONNATS	QUALIFICATION	FERMETURE
Championnat de France Pro Elite	60 premiers cavaliers de la liste de qualification Pro Elite GP. Les 40 premiers cavaliers de la liste de qualification participent obligatoirement au Championnat Pro Elite	
Critérium de France Pro 1	Réservés aux 80 meilleurs cavaliers engagés de la liste de qualification Pro 1	Aux 40 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP
	Les cavaliers Junior qualifiés pour le Championnat Pro Elite	
Championnat de France Pro 2	Réservés aux 90 meilleurs cavaliers engagés de la liste de qualification Pro 2	Aux cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP
	Les cavaliers Junior qualifiés pour le Critérium de France Pro 1	Aux 80 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro 1 GP
Championnat de France Pro 3	Réservés aux 60 meilleurs cavaliers engagés de la liste de qualification	A tous les cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP et/ou Pro 1 GP
		Aux 90 meilleurs cavaliers dans la liste de qualification Pro 2 GP

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

TITRE	Normes techniques (verticaux)			Vitesse
	1ère étape	2ème étape	3ème étape	
Championnat de France Pro Elite	150 cm	155 cm		400 m/min
Critérium de France Pro 1	140 cm	140 cm	145 cm	375 m/min
Championnat de France Pro 2	130 cm	135 cm	135 cm	375 m/min
Championnat de France Pro 3	125 cm	125 cm	125 cm	350m/min

Pour le championnat Pro Elite, les verticaux isolés peuvent être majorés de 5 cm.

EPREUVES	Normes techniques		Vitesse
	1 ^{er} jour	2 ^{eme} jour	
Master 8 ans	140 - 145 cm Bar A chrono	145 cm Bar A chrono avec barrage	375 m/min
Master 7 ans	130 cm Bar A chrono	135 cm Bar A chrono avec barrage	350 m/min

BAREMES ET DEROULEMENT

• Championnat Pro Elite

Première étape :

type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape est celui de l'ordre inverse de la liste de qualification.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape :

En deux manches au Barème A sans chrono, sans barrage.

- 1^{ère} manche : Ouverte aux cavaliers ayant participé à la première étape (éliminés et abandon compris). L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue de la première étape.
- 2^{ème} manche : La 2^{ème} manche se déroule sur un parcours différent, dans ce cas précis il y a une 2^{ème} reconnaissance de parcours.

Réservé :

- Aux 20 premiers concurrents du classement provisoire championnat à l'issue de la 1^{ère} étape et de la 1^{ère} manche de la deuxième étape et ayant terminé la première manche, sans abandon ni élimination. En cas d'ex-æquo à la 20^{ème} place, tous les 20^{èmes} classés sont qualifiés.
- Et aux cavaliers ayant réalisé la première manche sans faute mais ne figurant plus dans les 20 meilleurs du classement général du Championnat. Dans ce cas, le cavalier peut donc **prétendre à un classement dans l'épreuve mais ne figure plus dans le classement** Championnat. Ces cavaliers doivent partir dans cette 2^e manche avant les 20 cavaliers qui peuvent encore prétendre au classement du championnat.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement provisoire du championnat.

CLASSEMENT

Est déclaré Champion de France Pro Elite, le/la cavalier(e) français(e) ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place du championnat de France Pro Elite, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

• Critérium Pro 1 / Championnats Pro 2 et Pro 3

Première étape :

type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape est celui de l'ordre inverse de la liste de qualification.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape :

Ouverte aux cavaliers ayant participé à la première étape (éliminés et abandon compris)

Barème A sans chrono, sans barrage.

L'ordre de départ sera l'inverse du classement de la première étape.

Troisième étape :

• Critérium Pro 1 / Championnat Pro 2

- 1^{ère} manche :

Les **40 premiers concurrents**, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 40^{ème} place, tous les 40^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche :

Les **20 premiers concurrents** à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire.

• Championnat Pro 3

- 1^{ère} manche :

Les **30 premiers concurrents**, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 40^{ème} place, tous les 40^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche :

Les **15 premiers concurrents** à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire.

CLASSEMENT

Est déclaré Champion de France, le/la cavalier(e) français(e) ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Dotations FFE

CHAMPIONNATS	Dotations* 1 ^{ère} étape	Dotations* 2 ^{ème} étape	Dotations* Finale	Montant engagement
Pro Elite	16 000 €* -	-	61 000 €**	380 €
Critérium de France Pro 1	6 000 €* -	8 000 €* -	18 000 €* -	350 €
Pro 2	3 000 €* -	4 000 €* -	6 000 €* -	300 €
Pro 3	800 €* -	1 000 €* -	1 200 €* -	300 €
EPREUVES	Dotation 1 ^{er} jour	Dotation 2 ^{ème} jour		Montant engagement
Master 8 ans	3 000 €* -	7 000 €* -	-	250 €
Master 7 ans	1 500 €* -	3 000 €* -	-	250 €

* Répartition réglementaire, soit 1 prix pour 4 partants, avec un minimum de 8 prix. Les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

** Dotation personnalisée pour la 2^e étape en 2 manches du Championnat de France Pro Elite: 1^o=15.000€ ; 2^o=11.400€ ; 3^o=9.000€ ; 4^o=6.900€ ; 5^o=5.300€ ; 6^o=4.000€ ; 7^o=2.900€ ; 8^o=1.940€ ; de la 9^o à la 20^o place=380€.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la 1^{ère} étape,
- aux 8 premiers de La 2^{ème} étape,
- aux 8 premiers du classement général du Championnat : cumul 1^{ère} étape + 2^{ème} étape + 3^{ème} étape.

Le vainqueur du Championnat de France - Pro Elite obtiendra des sélections pour les CSI :

- CSIO5 La Baule du 13 au 16 mai 2021,
- CSI5* W de Lyon du 27 au 31 octobre 2021.

Le vainqueur du critérium de France - Pro 1 obtiendra 3 sélections sur des CSI*** dans l'année 2021.

Le vainqueur du championnat de France Pro 2 pourra bénéficier d'une participation à un stage fédéral de 2 jours avec les équipes de France Senior durant l'hiver 2021-2022. La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la location des boxes sera offerte au cavalier.